

Après le Concile, le Synode

Publié le 1 novembre 2014
Abbé Christian Bouchacourt
4 minutes

Le premier synode convoqué par le pape François a porté sur la famille. Il a réuni, du 5 au 19 octobre, 253 participants, principalement des cardinaux et des évêques. Le 13 octobre, le cardinal Peter Erdö, qui était rapporteur général du synode, a publié un premier document de travail appelé « rapport d'étape ».

Le rapport final du synode a ensuite laissé de côté certaines affirmations particulièrement scandaleuses du rapport d'étape, mais ces affirmations ont été tout de même écrites, et, certainement, le pas en arrière ne fera pas oublier les deux pas en avant.

On lit donc, dans le rapport d'étape, que dans les unions de concubinage, « on peut voir des valeurs familiales authentiques, ou au moins le désir de celles-ci. Il faut que l'accompagnement pastoral commence toujours par ces aspects positifs. » À propos des divorcés remariés, il est dit : « Pour certains, il faudrait que l'éventuel accès aux sacrements soit précédé d'un chemin pénitentiel (...). Il s'agirait d'une situation non généralisée, fruit d'un discernement réalisé au cas par cas, suivant une règle de gradualité, qui tienne compte de la distinction entre état de péché, état de grâce et circonstances atténuantes. » Il est aussi question des personnes vivant dans des moeurs contre nature : le rapport demande qu'on les accueille « en acceptant et en évaluant leur orientation sexuelle » ; il ajoute qu'« on prend acte qu'il existe des cas où le soutien réciproque jusqu'au sacrifice constitue une aide précieuse pour la vie des partenaires ».

Où va-t-on ? Quelle direction prend-on ? **Il est clair que tout ceci, à terme, doit mener à la communion donnée aux divorcés remariés**, et à négliger de plus en plus de rappeler aux pécheurs (concubinage, homosexualité) qu'ils ont encore à se convertir ; peut-être en viendra-t-on à leur donner aussi le sacrement de l'eucharistie ?

Si l'on arrive à cela, c'est toute la morale qui s'ébranle. Le concile Vatican II avait déjà bouleversé la foi par l'oecuménisme et le dialogue interreligieux, par exemple. À présent c'est la morale que l'on sape, et c'est par le synode qu'on commence. Il y a une logique dans toutes ces étapes !

C'est donc le même esprit qui avait animé le Concile et qui anime le synode tout juste terminé. Les idées du cardinal Kasper le montrent bien. Il a établi un rapprochement entre le sacrement de mariage et le mariage civil : « Bien que l'Église catholique soit la véritable Eglise du Christ, il y a des éléments d'ecclésialité aussi en dehors des frontières institutionnelles de l'Église catholique. Dans certains cas, ne pourrait-on pas reconnaître également dans un mariage civil des éléments du mariage sacramentel ? » Ainsi, là où Vatican II avait reconnu des éléments d'Église catholique dans d'autres religions, le cardinal Kasper voudrait qu'on reconnaisse des éléments du sacrement de mariage dans le mariage civil. Les théories de Kasper ont pénétré le synode. Le souffle qui y passe est celui qui passait dans Vatican II.

Jean-Paul II et Benoît XVI n'ont pas dit, c'est vrai, des choses aussi scandaleuses sur la famille. Mais lorsqu'ils rappelaient la morale, ils la fondaient non pas sur l'ordre mis par Dieu, Créateur et Maître de toutes choses, et sur l'obéissance qu'on lui doit, mais surtout sur la dignité humaine. Or que se passe-t-il lorsqu'on se repose sur l'homme ? Tout s'écroule un jour ou l'autre, car l'homme est changeant. Tandis qu'une morale qui est orientée vers Dieu est stable, car Dieu lui-même est stable. Il est, tout simplement !

Ne nous laissons pas désespérer par ces mauvaises nouvelles qui viennent de Rome. On ne sait pas encore ce qui en sortira finalement, car le synode ne sera vraiment terminé qu'en octobre 2015. Mais gardons la foi, et nous garderons la morale. Nos familles ont besoin d'être encouragées sur la voie parfois difficile de la fidélité à la loi de Dieu. Portons haut, pour elles, le drapeau de la foi et de la morale. **Un jour ou l'autre, Rome nous remerciera d'avoir maintenu le bon combat.**

Abbé Christian Bouchacourt †, Supérieur du District de France

Source : Fideliter n° 222